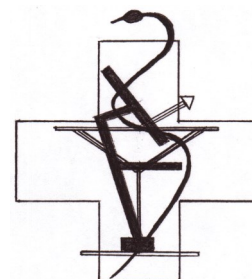


L'ÉCHO



Des Pharmacies et des Laboratoires d'Analyses Médicales

édito

MAI 2015

N° 182

Sommaire

EDITO

P. 1

LAM

P. 2-5

- ☐ Point sur les Classifications.
- ☐ Tract de syndicalisation LAM.

OFFICINES

P. 6-7

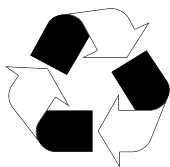
- ☐ Automates en Officines.
- ☐ La présence de la CGT, dans la branche, est indispensable.

FNIC

P. 8

- ☐ AG des syndicats de la FNIC

➔ Le 8 SEPTEMBRE 2015.



Bulletin d'information bimestriel des Syndicats CGT du personnel des pharmacies d'officines et des laboratoires d'analyses médicales.

ISSN 07657021
Commission Paritaire : 114507701
Directeur de publication : Gilles HELLIER
Imprimé par nos soins : FNIC CGT
Bimestriel - 2,74 €
case 429 - 263, rue de Paris
93100 Montreuil
E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Site : <http://www.fnic-cgt.fr>

● SE RENFORCER, S'ORGANISER CGT POUR UN RAPPORT DE FORCES À LA HAUTEUR DES ENJEUX !

Face à l'austérité gouvernementale, face à l'accroissement des inégalités, au développement de la précarité, aux attaques incessantes contre les droits des salariés? l'urgence sociale est au renforcement des garanties collectives communes, quelle que soit l'entreprise.

Avec un patronat plus que jamais soutenu par le gouvernement pour démanteler le Code du Travail, il est impératif de placer nos revendications au centre des débats avec les salariés.

Nos ambitions revendicatives sont élevées en matière d'emplois, de protection sociale, de salaire, dont notamment la reconnaissance des qualifications avec la grille fédérale assise sur un SMIC à 1.900 euros. Les moyens existent pour répondre aux exigences des salariés :

☐ Augmentation des profits des entreprises (+ 40% en 2014 pour les entreprises du CAC 40).

☐ 240 milliards par an d'aides publiques distribuées aux employeurs par la mise en place du CICE, du pacte de responsabilité, du Crédit Impôt Recherche, et autres dispositifs antérieurs à 2012 tels les dispositifs Fillion pour les salaires allant jusqu'à 2,6 fois le SMIC.

☐ A cela s'ajoutent, la loi de sécurisation de l'emploi de 2013, la loi Macron 1 suite de l'ANI de 2013 auxquelles viendront s'ajouter la Loi Macron 2, le projet de loi sur le dialogue social, et le projet Valls/de Combexelle.

Tous ces dispositifs ont pour objectif:

☐ D'affaiblir le Code du Travail et les Conventions Collectives.

☐ De mettre au plus bas les droits des salariés dans les entreprises, notamment les droits des Instances Représentatives du Personnel que sont les DP, CE, CHSCT.

Les salariés des Laboratoires de Biologie Médicale et des Officines, comme les autres salariés, vont subir toutes ces lois antisociales.

Face à cela, nous n'avons pas d'autre choix que de nous rassembler avec les salariés, agir ensemble avec la CGT pour faire valoir nos droits, exiger de meilleures conditions de travail et des augmentations salariales, élément essentiel pour relancer la consommation des ménages, et renforcer notre système de protection sociale.

SE RENFORCER, S'ORGANISER

SUR SON LIEU DE TRAVAIL,

DANS CETTE PÉRIODE,

S'INSCRIT PLEINEMENT POUR

LA CONSTRUCTION DU RAPPORT

DE FORCES NÉCESSAIRE

POUR S'OPPOSER AUX DÉCISIONS

PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

COMPLICE DU MEDEF :

ELLES VONT À L'ENCONTRE

DE CE QUE NOUS REVENDIQUONS

EN MATIÈRE D'EMPLOIS,

DE SALAIRES

ET DE PROTECTION SOCIALE.



● GRILLE DE CLASSIFICATIONS CGT

Introduction : la grille doit faire le lien entre classification, qualification et salaire. Elle doit fixer le salaire brut minimum au plus bas coefficient, pour un salarié sans aucune qualification, sans expérience et sans formation professionnelle. De plus, nous demandons le décalage de la prime d'ancienneté de 1% par an jusqu'à 20 ans. Ceci est cohérent avec l'augmentation du nombre de trimestres cotisés, validés, pour l'obtention des droits de départ à la retraite. (À partir de 62 ans).

Le salaire brut minimum, nous le fixons au Coefficient 130 au niveau de la revendication de notre Fédération d'un SMIC à 1900€ brut.

L'écart des salaires entre le coefficient le plus bas (130) et celui le plus haut (880) ne doit pas dépasser un rapport de 1 à 5.

La grille de classification doit reconnaître la qualifi-

cation des salariés : cela va de la formation initiale à la reconnaissance de l'expérience acquise par l'ancienneté et la formation professionnelle. Elle doit permettre une évolution maximale entre chaque coefficient, tout au moins dans les premiers coefficients de chaque Catégories Socio-Professionnelle, de façon à assurer un déroulement de carrière conséquent. Elle doit permettre des chevauchements entre les CSP pour les mêmes raisons que ci-dessus.

Nous restons dans la logique qui consiste à classer les salariés en fonctions de la qualification, et non du poste de travail. Cependant, nous tenons compte de la particularité de la profession, en incluant des définitions de base sur les postes de travail-clés de chacune des catégories. Compte-tenu du bas niveau des salaires pratiqués, nous avons comme objectif de motiver les jeunes diplômés dans la profession, en recherche d'emploi, à postuler de façon à satisfaire le renouvellement nécessaire entre générations.

- A partir de ces réflexions, nous revendiquons la grille de classifications suivante, quels que soient les différents métiers pratiqués dans les Laboratoires de Biologie Médicale :

COEFFICIENTS	Diplômes	Evolution	Evolution	Poste de travail	Salaire	Salaire	Salaire
130	Sans diplôme, ni formation professionnelle	A l'embauche	A l'embauche	Standardiste, Courriers, Personnels d'entretien, Magasinier, Agent de sécurité	1900 €	1900 €	1900 €
150		Après 2 ans au coeff 130	Après 2 ans au coeff 130		2103 €	2103 €	2103 €
160		Après 1 an au coeff 150	Après 1 an au coeff 150		2204 €	2204 €	2204 €
170					2305 €	2305 €	2305 €
180	CAP, BEP, diplôme de niveau 5	Après 2 ans au coeff 170	Après 2 ans au coeff 170	Secrétaire (à l'embauche)	2407 €	2407 €	2407 €
190					2508 €	2508 €	2508 €
200		Après 3 ans au coeff 180	Après 3 ans au coeff 180		2609€	2609€	2609€
225	Bac Pro ou équivalent, diplôme de niveau 4	Après 3 ans au coeff 200	Après 3 ans au coeff 200	Secrétaire médicale, Aide comptable (A l'embauche)	2863 €	2863 €	2863 €
250		Après 3 ans au coeff 225	Après 3 ans au coeff 225		3116 €	3116 €	3116 €



LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

280	BTS, DUT ou équivalent diplôme de niveau 3	Après 3 ans au coeff 250	Après 3 ans au coeff 250	Comptable, Informaticien ou Qualiticien ou Responsable assurance qualité ou Gestionnaire de stock ou Métrologue, Logisticien ou agent de maintenance ou référent hygiène sécurité ou agent pré analytique ? Technicien (A l'embauche)	Comptable, Informaticien ou Qualiticien ou Responsable assurance qualité ou Gestionnaire de stock ou Métrologue, Logisticien ou agent de maintenance ou référent hygiène sécurité ou agent pré analytique ? Technicien (A l'embauche)	3420 €	3420 €
290		Après 1 an au coeff 280	Après 1 an au coeff 280			3521 €	3521 €
COEFFICIENTS	Diplômes	Evolution	Evolution	Poste de travail	Salaire	Salaire	Salaire
310	Infirmier Diplôme d'Etat, Bac+3 ou équivalent	Après 2 ans au coeff 290	Après 2 ans au coeff 290	Infirmier (A l'embauche)	Infirmier (A l'embauche)	3724 €	3724 €
320							3825 €
350	Bac+4 ou équivalent diplôme de niveau 2	Bac+4 ou équivalent diplôme de niveau 2	Après 4 ans au coeff 320				4129 €
400	équivalent diplôme de niveau 1	équivalent diplôme de niveau 1	Après 1 an au coeff 350	Directeur financier ou DRH (A l'embauche)	Directeur financier ou DRH (A l'embauche)	Directeur financier ou DRH (A l'embauche)	4636 €
450	Bac+8	Après 3 ans au coeff 400	Après 3 ans au coeff 400	Biologiste (A l'embauche)	Biologiste (A l'embauche)	5143 €	5143 €
550		Après 3 ans au coeff 450	Après 3 ans au coeff 450			6156 €	6156 €
660							7271 €
770							8385 €
800							8687 €
880							9500 €

Conclusion : pas de barrière, la formation continue ou l'expérience doivent faciliter les évolutions. L'évolution de carrière prévue demande une validation du savoir-faire par une VAE, à chaque niveau d'entrée de diplôme dans chaque catégorie.

Quelques critères d'évaluation des qualifications :

La polytechnicité ou pluridisciplinarité, avec le niveau de formation qu'elle induit et la somme de con-

naissances acquises qui l'accompagnent :

La capacité à communiquer et à former, à animer le travail d'équipe ;

La capacité d'initiatives, de formation ;

L'effort de formation ;

L'effort personnel et l'évolution qualitative.

Ces critères ne peuvent être laissés au seul arbitrage de l'employeur. L'appréciation du collectif de travail est déterminante.



IL Y A CERTAINEMENT UN OU UNE SYNDIQUÉ-E QUI VOUS RESSEMBLE.

- Le paysage syndical est particulièrement dense et il est souvent difficile de saisir les différences entre les organisations syndicales. La CGT a fait le choix d'être un syndicat de classe, de masse, indépendant et démocratique.

1. De masse :

L'efficacité du syndicalisme dépend du rassemblement du plus grand nombre de salariés. En ce sens, nous estimons indispensable que les salariés s'emparent du syndicat pour lui donner un caractère de masse et inscrire le syndiqué au cœur de l'action syndicale, en tant qu'acteur et non comme simple spectateur.

2. De classe :

Nous vivons dans un système où les intérêts des uns, ceux qui détiennent les capitaux et moyens de production, s'opposent aux intérêts des autres, ceux qui produisent les richesses et vivent de leur travail, nous, les salariés. De l'ouvrier au cadre, la CGT défend donc tous les salariés de l'entreprise et ne laisse personne sur la touche.

3. Indépendant :

La CGT est autonome dans son analyse et ses prises de position. Elle est indépendante du patronat, du gouvernement, des religions, des institutions européennes et internationales, des partis politiques ! Cependant, la CGT n'est pas neutre quant aux décisions politiques et aux réformes qui ont un impact sur les acquis sociaux gagnés par le passé, parfois au prix du sang. Ce sont les revendications et l'amélioration des conditions de vie et de travail qui guident l'action de la CGT et non des considérations extérieures.

4. Démocratique :

Chaque syndiqué-e peut exprimer son avis et participer aux décisions. Rassembler les syndiqués, les salariés, les privés d'emplois, les retraités, débattre, élaborer des revendications, définir des objectifs clairs, et décider de l'action collective, qui sont des gages de la démocratie : c'est ainsi que fonctionne la CGT.

Tous les syndiqués, femmes et hommes, avec chacun son origine, ses spécificités et ses différences, font la richesse de la CGT. Tous les syndiqués et militants CGT ont un objectif commun, lutter pour le progrès social, défendre et faire évoluer les acquis de toutes les branches de notre Fédération.

Syndiquez-vous pour rassembler, défendre ensemble nos intérêts, pour que nos revendications soient celles de toutes et tous.



N'HÉSITEZ PLUS, IL Y A UNE PLACE POUR VOUS À LA CGT.



Bulletin d'adhésion



Je souhaite adhérer à la CGT



Nom		Prénom	
Adresse			
CP		Ville	
Nom de l'entreprise			
Secteur d'activité			

Bulletin à remettre à un militant CGT où à renvoyer à la FNIC CGT

SE SYNDIQUER CGT POUR SE DEFENDRE, POUR GAGNER.

Les relations sociales dans les laboratoires de biologie médicales sont souvent conflictuelles ou inexistantes. Tout est prétexte pour imposer la flexibilité, la remise en cause des acquis, surtout dans ce contexte de fusions et rapprochements de laboratoires. Pourtant les résultats financiers continuent de progresser au seul bénéfice des actionnaires et des patrons.

Cela doit changer et nous devons imposer d'autres relations sociales, basées sur la réponse à nos revendications. Pour cela, il nous faut casser l'isolement dans lequel se trouve la plupart des salariés.

Au cœur du système de santé publique, les salariés des Laboratoires d'Analyses Médicales doivent imposer le respect et l'amélioration de leurs garanties collectives. Dans un grand nombre de laboratoires, le code du travail, la convention collective ne sont pas appliqués que ce soit dans l'organisation du travail ou la reconnaissance des qualifications. Nos arguments, nos propositions et nos revendications en matière de salaire, emploi, protection sociale, auraient plus de force s'ils étaient portés par un plus grand nombre de salariés des laboratoires.

Pour cela, plusieurs formes d'expression sont à votre disposition :

✉ **VOTER POUR LES CANDIDATS DE LA CGT LORS DES ÉLECTIONS CE, DP, DUP.**

✉ **RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX MILITANTS DE LA CGT LORSQU'ILS VOUS INVITENT À DÉBATTRE AVEC EUX, À SIGNER DES PÉTITIONS.**

✉ **VOUS ORGANISER AVEC LES SYNDIQUÉS DE LA CGT DANS VOS LABORATOIRES.**

✉ **CRÉER LA CGT DANS VOS LABORATOIRES, EN LIEN AVEC LES ORGANISATIONS CGT DE VOTRE LOCALITÉ, DE VOTRE DÉPARTEMENT.**

Être syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité. Vous prendrez la place que vous aurez envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le vôtre. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat. C'est bien l'action syndicale de terrain qui a fait aboutir les revendications, dans le respect de la concertation des salariés, de la consultation des adhérents de la CGT. La CGT porte un syndicalisme de lutte basé sur des idées humanistes et un profond respect de la démocratie.

POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX, QUI RÉPONDENT À VOS BESOINS, LA CGT VOUS INVITE À PRENDRE VOTRE SITUATION EN MAIN EN LA REJOIGNANT.

Construisons ensemble le syndicalisme dont nous avons besoin.



● AUTOMATES EN OFFICINES

Les firmes commerciales rivalisent d'idées les plus innovantes les unes que les autres pour assister le pharmacien d'officine dans l'exercice de sa profession. L'évolution de la technologie et notamment de la robotique, favorisent l'intégration, au sein de la pharmacie, d'appareils facilitant les tâches officinales. Si certaines de ces machines peuvent constituer une évolution positive indéniable en matière de stockage et de gestion des médicaments, d'autres innovations constituent, quant à elles, un véritable danger pour la profession, le respect de la législation et de la déontologie étant sérieusement mis en question.



LA CGT estime que le recours à un distributeur automatique constitue uniquement un moyen de profit supplémentaire pour les propriétaires d'officines de pharmacies.

Le principe de la délivrance personnelle du pharmacien nécessite, durant les heures d'ouverture de la pharmacie et pendant le service de garde, la présence d'au moins un pharmacien dans la pharmacie. En outre, si exceptionnellement aucun pharmacien n'est présent, la pharmacie restera fermée pendant toute la durée de l'absence.

LES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES.

L'installation en pharmacie de distributeurs automatique ne nécessitant pas l'intervention du pharmacien lors de la délivrance de médicaments.

Le rôle du pharmacien ne se limite pas à la vente de médicaments liés à la santé mais consiste également à délivrer le produit, c'est à dire à conseiller, accompagner le patient. Or, cet aspect est totalement occulté lorsque l'on recourt à la vente par distributeurs automatiques.

LA CGT EST FORTEMENT

OPPOSÉE À CETTE

PRATIQUE DE DISTRIBUTION

DE MÉDICAMENTS.

Un nouveau racket sur le dos des malades !



REVELATION !!!



**UN DÉCRET PASSÉ INAPERÇU
PERMET AUX PHARMACIENS**

**DE FACTURER 0,82 €/
PAR MÉDICAMENT**

**LA DELIVRANCE
DE NOMBREUX MÉDICAMENTS !!!**

**SI VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS, REJOIGNEZ-
NOUS LORS DES PROCHAINS NUMEROS !**



● LA PRÉSENCE DE LA CGT DANS LA BRANCHE EST INDISPENSABLE.

Dans notre branche, qui représente environ 113 103 salariés pour 23 465 officines, il est forcément compliqué de faire obstacle à l'arbitraire patronal ainsi que de construire une démarche revendicative pour les salariés. C'est pourquoi ce à quoi s'emploie la CGT.

Au niveau des réunions paritaires, si nos interventions et propositions pèsent dans les débats, il est clair que les chambres patronales (FSPF, USPO, UNPF) savent bien ce que représente globalement et individuellement chaque organisation syndicale de salariés, c'est-à-dire peu de chose. Les patrons pharmaciens eux-mêmes sont très peu syndiqués aux chambres patronales, ce qui n'est pas sans poser de problème lorsque des accords, pourtant signés au niveau de la CCN, ne sont pas appliqués ou tardivement.

LA CGT N'ÉCHAPPE PAS A LA RÈGLE !

Il devient de plus en plus urgent que notre organisation se renforce massivement dans les officines. Non pas pour se faire plaisir, mais parce-que la CGT joue un rôle irremplaçable.

Beaucoup de salariés s'adressent à nous, souvent de façon désespérée, pour être défendus que ce soit sur leurs conditions de travail ou sur le simple respect du Code du Travail et de la Convention Collective ou contre des procédures de licenciement.

A ce sujet, la mise en place des différentes lois, loi Macron avec le travail du dimanche, loi Rebsamen sur les apprentis (travail gratuit) éventuelle remise en cause du CDI,... ces différentes dispositions fragilisent encore plus les salariés face à leur patron.

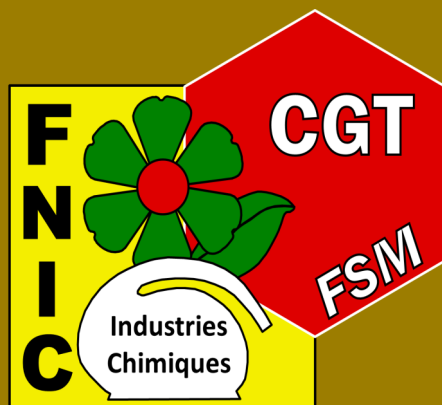
MOINS DE DROITS, MOINS DE PROTECTIONS ET MOINS DE MOYENS DE SE DÉFENDRE.

Au niveau des négociations de la branche, la CGT participe activement à celles-ci, en apportant des propositions et en s'appuyant sur les acquis et les conquêtes sur lesquels les patrons des officines veulent revenir. Il est hors de question pour nous d'accepter de réduire les seules garanties collectives dont peuvent se prévaloir les salariés de la branche.

Si d'autres organisations acceptent le jeu du (donnant-donnant) la CGT s'y refuse catégoriquement, car nous considérons qu'il n'y a rien à donner, bien au contraire, nous devons récupérer les fruits de notre travail.

LA ENCORE, CELA NECESSITE UNE CGT PLUS FORTE ET MIEUX IMPLANTÉE.

Nous organisons régulièrement des réunions afin de pouvoir encore mieux œuvrer pour la défense de vos intérêts, de vos revendications et de construire un véritable rapport de forces au sein de la branche.



POUR ÊTRE PLUS NOMBREUX,

PLUS FORTS,

FAISONS CONNAÎTRE

LA CGT

ET PROPOSONS L'ADHESION !!

MARDI 8 SEPTEMBRE, DE 9H00 A 16H30, ASSEMBLEE GENERALE DES SYNDICATS SALLE DU CCN A MONTREUIL

Les projets de loi engageant droits et avenir des salariés font régulièrement l'actualité, annonçant par avance des choix validés préalablement dans les couloirs avec le MEDEF.

Les militants CGT y sont confrontés au quotidien pour débattre, proposer, construire des initiatives, actions avec les salariés à l'entreprise.

En cours de débats, les lois Rebsamen, Macron 1 et 2 et de Combexelle entendent remodeler le paysage social avec moins de droits pour les syndicats, les instances du personnel.

➡ **Comment réagir, agir pour d'autres choix en s'appropriant ces enjeux ?**

➡ **Quelle action syndicale de l'entreprise au plan national ?**

Des questions qui devront traverser les échanges de l'assemblée générale des syndicats de la FNIC-CGT pour développer un syndicalisme offensif de conquêtes sociales.

Le 8 septembre, c'est demain, compte-tenu de la période des congés annuels.

Dès maintenant, chaque syndicat CGT fédéré doit organiser sa participation pour s'enrichir des échanges, participer aux débats et définir des axes de travail pour une CGT résolument à l'offensive.

Rapidement, retournez le bulletin de participation ci-dessous.

Fraternellement.

Carlos MOREIRA
Secrétaire Général

**ASSEMBLEE GENERALE DE TOUS
LES SYNDICATS DE LA FEDERATION
LE MARDI 8 SEPTEMBRE 2015
À 9 H 00—SALLE DU CCN**

Bulletin d'inscription

Assemblée Générale FNIC-CGT le 8 septembre 2015 à Montreuil (93)

LE SYNDICAT CGT : _____
BRANCHE D'ACTIVITÉ : _____
LOCALITÉ : _____ DÉP. : _____

☛ Envisage la participation de / _____ / Camarades.

Bulletin de participation à retourner à la FNIC CGT, case 429, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil
Fax : 01.55.82.69.15—Email : fnic@cgt.fr